



Le 3 avril 2020

Compte rendu

Conseil Communautaire

Lundi 11 mars 2020, 18 heures

Au siège de la Communauté de Communes du Rouillacais

Présents : MM. BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, FOUCHIER, MESNARD, Mme PLANTEVIGNE, Mme PERVERY, Mme RODET, MM. TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, MM BONNEAU, VIGNAUD, TURQAT, COBERAC, LABROUSSE, GODICHAUD, ROY Francis, BOURINET, FOURNIER, GUILLOT, PANNETIER, LESAGE, GAUVIN, CHAUVET, RIPOCHE.

Excusés : MM. DESSIRIEIX, VOUDON, DEVIGE, Mme VANDESTICK, Mme ROBERT-MORISSET, Mme BASSET

1. Approbation du compte rendu de la séance du lundi 3 février

Le Conseil Communautaire approuve le compte-rendu de la séance du lundi 24 février 2020.

2. Affectation de résultats d'exploitation 2019 - Budget Principal

Constatant que le résultat de clôture 2019 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 6 383 912,05 €
- un déficit d'investissement de 945 621,34 €
- un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (R.A.R) de 3 284 240,71 € ;

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : **4 229 862,05 €**
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créiteur 002) : **2 154 050,00 €.**

3. Affectation de résultats d'exploitation 2019 - Budget Habitat

Constatant que le résultat de clôture 2019 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 105 619,62 €
- un déficit d'investissement de 31 137,89 €
- un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (R.A.R) de 54 823,16 € ;

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : **85 961,05 €**
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créiteur 002) : **19 658,57 €.**

4. Affectation de résultats d'exploitation 2019 - Budget lotissement la Gachère

Constatant que le résultat de clôture 2019 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 21 667,72 €
- un déficit d'investissement de 8 112,26 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créateur 002) : **21 667,72 €.**

5. Budget primitif 2020 – Budget principal

Le Conseil Communautaire, vote le Budget Primitif 2020 de la Communauté de Communes, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 6 372 717,00 €
011 - Charges à caractère général : 420 390,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés : 853 134,14 €
014 - Atténuations de produits : 1 186 255,44 €
022 – Dépenses imprévues : 100 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement : 2 250 730,79 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 252 205,35 €
65 - Autres charges de gestion courante : 1 263 944,71 €
66 - Charges financières : 46 056,57 €

Recettes de fonctionnement : 6 372 717,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté : 2 154 050,00 €
013 - Atténuations de charges : 5 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 0,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations : 225 480,00 €
73 - Impôts et taxes : 3 185 179,00 €
74 - Dotations, subventions et participations : 547 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante : 256 008,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 10 412 789,38 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 945 621,34 €
020 – Dépenses imprévues : 1 160 130,78 €
041 - Opérations patrimoniales : 1 315 507,69 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 191 952,00 €
20 - Immobilisations incorporelles : 112 070,00 €
21 - Immobilisations corporelles : 561 261,98 €
23 - Immobilisations en cours : 5 886 245,59 €

Recettes d'investissement : 10 412 789,38 €
021 - Virement de la section d'exploitation : 2 250 730,79 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 252 205,35 €
041 - Opérations patrimoniales : 1 315 507,69 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves : 4 429 862,05 €
13 - Subventions d'investissement : 1 982 983,50 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 1 500 €
27 - Autres immobilisations financières : 6 828,31 €
458201 – Opérations sous mandats : 180 000,00 €

6. Budget primitif 2020 – Budget Ordures Ménagères

Le Conseil Communautaire vote le Budget Ordures Ménagères 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 1 229 160,39 €
011 - Charges à caractère général : 229 883,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés : 357 322,17 €

023 - Virement à la section d'investissement : 80 689,38 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 108 740,58 €
65 - Autres charges de gestion courante : 445 000,00 €
66 - Charges financières : 2 525,26 €
67 - Charges exceptionnelles : 5 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 1 229 160,39 €
002 - Résultat d'exploitation reporté : 218 949,33 €
013 - Atténuations de charges : 6 400,06 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 27 311,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations : 975 000,00 €
77 - Produits exceptionnels : 1 500,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 474 820,99 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 27 311,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 36 616,27 €
21 - Immobilisations corporelles : 294 897,72 €
23 - Immobilisations en cours : 115 996,00 €

Recettes d'investissement : 474 820,99 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 156 554,67 €
021 - Virement de la section d'exploitation : 80 689,38 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 108 740,58 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves : 34 690,05 €
13 - Subventions d'investissement : 7 500,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 86 646,31 €

7. PARTICIPATION 2020 CALITOM - BUDGET ORDURES MENAGERES

Le Conseil Communautaire valide la participation à CALITOM d'un montant de 367 748,94 € pour l'année 2020 au titre de la compétence traitement. Cette somme sera prélevée en 10 versements de 36 774,89 € pour l'année 2020 et le versement se fera par douzième à compter du 1er janvier 2021.

8. TARIFS REDEVANCES ORDURES MENAGERES

Afin de recouvrir les créances non honorées et l'augmentation de la participation de Calitom, le conseil communautaire décide d'augmenter la redevance Ordures Ménagères demandée aux foyers du territoire, comme suit :

- 1 part : 110 €
- Foyer 1 personne : 110 €
- Foyer 2 personnes : 200 € (1,82 parts)
- Foyer 3 personnes : 290 € (2,64 parts)
- Foyer 4 personnes et + : 380 € (3,45 parts)

9. Budget primitif 2020 – Budget Habitat

Le Conseil Communautaire vote le Budget Habitat 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 301 847,54 €
011 - Charges à caractère général : 70 046,19 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés : 16 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 92 833,20 €
65 - Autres charges de gestion courante : 33 800,00 €

66 - Charges financières : 56 025,30 €
67 - Charges exceptionnelles : 200,00 €
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : 32 942,85 €

Recettes de fonctionnement : 301 847,54 €
002 - Résultat d'exploitation reporté : 19 658,57 €
74 - Dotations, subventions et participations : 75 819,21 €
75 - Autres produits de gestion courante : 204 741,76 €
77 – Produits exceptionnels : 1 628,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 298 580,11 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 31 137,89 €
020 – Dépenses imprévues : 32 676,06 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 119 943,00 €
21 - Immobilisations corporelles : 10 000,00 €
23 - Immobilisations en cours : 104 823,16 €

Recettes d'investissement : 298 580,11 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 92 833,20 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves : 85 961,05 €
13 - Subventions d'investissement : 2 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 117 785,86 €

10. Budget primitif 2020 – Budget Assainissement

Le Conseil Communautaire vote le Budget Assainissement 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 434 439,00 €
011 - Charges à caractère général : 69 600,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés : 94 050,00 €
022 – Dépenses imprévues : 10 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement : 23 316,20 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 159 972,80 €
65 - Autres charges de gestion courante : 35 700,00 €
66 - Charges financières : 39 800,00 €
67 - Charges exceptionnelles : 2 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 434 439,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté : 104 139,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations : 310 300,00 €
74 – Subventions d'exploitation : 20 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 2 080 150,74 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 779 019,35 €
020 – Dépenses imprévues : 53 293,65 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 104 139,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 71 500,00 €
20 - Immobilisations incorporelles : 223 750,00 €
21 - Immobilisations corporelles : 40 000,00 €
23 - Immobilisations en cours : 808 448,74 €

Recettes d'investissement : 2 080 150,74 €
021 - Virement de la section d'exploitation : 23 316,20 €

040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 159 972,80 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves : 106 861,74 €
13 - Subventions d'investissement : 590 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 1 200 000,00 €

11. Budget primitif 2020 – Budget Eau Potable

Le Conseil Communautaire vote le Budget Eau Potable 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 1 673 544,36 €
011 - Charges à caractère général : 45 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés : 65 000,00 €
022 – Dépenses imprévues : 7 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement : 1 297 044,36 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 209 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante : 18 000,00 €
66 - Charges financières : 32 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles : 500,00 €

Recettes de fonctionnement : 1 673 544,36 €
002 - Résultat d'exploitation reporté : 999 231,36 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 148 176,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations : 520 000,00 €
76 – Produits financiers : 6 137,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 2 357 513,52 €
020 – Dépenses imprévues : 58 337,52 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 148 176,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées : 63 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles : 40 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles : 40 000,00 €
23 - Immobilisations en cours : 2 008 000,00 €

Recettes d'investissement : 2 357 513,52 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 845 969,16 €
021 - Virement de la section d'exploitation : 1 297 044,36 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 209 000,00 €
27 – Autres immobilisations financières : 5 500,00 €

12. Budget primitif 2020 – Budget Lotissement La Gachère

Le Conseil Communautaire vote le Budget Lotissement La Gachère 2020 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 55 170,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 8 112,26 €
65 - Autres charges de gestion courante : 47 057,74 €

Recettes de fonctionnement : 55 170,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté : 21 667,72 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations : 33 502,28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 8 112,26 €

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 8 112,26 €

Recettes d'investissement : 8 112,26 €

040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 8 112,26 €

13. Subvention FDAC 2020

Le conseil communautaire sollicite le département de la Charente au titre du Fonds départemental d'aide aux communes (FDAC) relatif aux travaux de voirie à exécuter sur diverses voies communales situées sur le territoire communautaire.

14. Piscine : tarifs saison 2020

Les tarifs seront suivant pour la saison de piscine 2020 :

TARIFS ENTREES

Enfant (de 6 ans jusqu'à 15 ans révolu)

- entrée individuelle 1.60 €
- abonnement 10 entrées 13.50 €

Adulte

- entrée individuelle 2.60 €
- abonnement 10 entrées 21.50 €

Centres aérés et centres de personnes en situation de handicap : enfant - adulte 1.50 € / personne

TARIFS BAR

Glaces 1.60 € pièce

Boisson (autre que eau) 1.60 €/ bouteille ou canette

Eau : 1.00 € / bouteille

Bonbons : 1.00 € / sachet

15. Piscine : recrutement saisonnier

Pour assurer la gestion de la piscine intercommunale, le Conseil Communautaire décide de créer les emplois saisonniers suivants pour la période du 2 juin au 30 août 2020 :

- 1 poste de Maitre-nageur sauveteur recruté sur le grade d'éducateur des activités physiques et sportives au 4^e échelon - payé en fonction des heures effectuées
- 1 poste de BNSSA recruté sur le grade d'opérateur des activités physiques et sportives au 4^e échelon - contrat de 29/35^e
- 1 poste de Caissier recruté sur le grade d'adjoint administratif territorial au 1^e échelon - contrat de 28/35^e
- 2 postes d'Agent d'entretien recruté sur le grade d'adjoint technique territorial au 1^e échelon - contrats de 24/35^e

16. Prieuré de Marcillac-Lanville : tarifs des hébergements

Le Conseil Communautaire décide d'appliquer les tarifs suivant pour la location du Prieuré de Lanville, géré par le Club Marpen.

PRIEURE 47 couchages	Tarif week-end (du vendredi entre 16h et 19h au dimanche départ de 9h à 10h)	Tarif semaine (du lundi entre 16h et 19h au vendredi départ de 9h à 10h)	Forfait ménage	Forfait draps	Chauffage pour 2 nuits (octobre à avril)	Caution
GROUPE FAMILLE (l'ensemble du Prieuré)	1200€ (2 nuits)		300 €	8 €	100 €	350 €
Tarif dortoir (par peronne, jusqu'à 4 personnes/chambre)	25€/nuit	20€/nuit	20 €	8 €	50 €	100 €
Chambre privée (1 personne par chambre)	35€/nuit	30€/nuit	20 €	8 €	50 €	50 €
GROUPE SCOLAIRE (tarif/enfts/nuit)		10€/nuit		8 €		
SALLE DE RECEPTION	150€/jour	150€/jour			50€/jour	

17. Convention de partenariat – EDF prime rénovation énergétique

Une convention avec EDF Collectivités est validée pour l'année 2020 afin de disposer de mesures concrètes d'économie d'énergie sur le territoire.

18. Contrat Départemental d'Animation – Année 2020

Le Conseil Communautaire sollicite le soutien financier du Département à hauteur de 4 900 € dans son Contrat d'Animation pour deux dossiers portés par l'Office de Tourisme :

- La Fête Gallo-Romaine des Bouchauds : budget : 3 396,52€
- Organisation de l'Eté Actif 2020 - budget prévisionnel : 7 800€.

19. ENEDIS : Convention de servitude de passage

La convention de servitudes avec ENEDIS est validée pour le dévoiement de deux lignes électriques souterraines située Boulevard d'Encamp à Rouillac où se situe les travaux de construction de la Maison de Services Au Public.

20. Vente de bois (prairie de Marcillac-Lanville)

Le Conseil Communautaire autorise la vente de bois située sur la prairie de Marcillac-Lanville à l'entreprise MARTIN & Fils pour un montant de 4 035,54 €.

21. Dispositif d'Aide Locale Aux Entreprises du Rouillacais : Convention entreprise

Dans le cadre du dispositif d'aides financières directes aux entreprises locales, mise en œuvre par la Communauté de Communes, un soutien financier d'un montant de 665,75 € est accordé à l'entreprise BROTHIER THIERRY PEINTURE.

22. Dégrèvement Logement Saint Amant de Nouère

Il est accordé un dégrèvement d'un montant de 300 euros sur un des prochains loyers de la locataire Madame Bleuët, sur la commune de Saint Amant de Nouère, qui a subi une augmentation de sa facture d'énergie, suite à un dysfonctionnement de la Pompe à Chaleur.

23. MSAP : Création d'une régie de recettes

Afin d'encaisser les recettes liées à l'activité présente et future de la Maison de Service Au Public (chèques APTIC : pass qui rapproche le citoyen du numérique) et accès à l'espace CoWorking, le Conseil communautaire, autorise le Président à créer, par arrêté constitutif, une régie de recettes « MSAP ».

24. BAUX – LOCAL A USAGE COMMERCIAL

Dans l'attente de la signature des baux commerciaux, les conventions de location sont prolongées jusqu'au 30 juin :

- « SARL BETHLEEM La Maison du Pain » pour l'occupation du multiple rural de Vaux-Rouillac,
- Association AVRIL pour le bâtiment situé ZE du Lantillon.

25. PERSONNEL : CREATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR TERRITORIAL

Suite au lancement du recrutement d'un emploi de coordinateur Enfance Jeunesse, un poste d'animateur territorial à temps complet est créé à compter du 1er mai 2020 par voie de mutation.

Marchés publics

Consultations en cours et à venir :

- Le marché de travaux relatif à l'entretien et aux réparations des voiries communales 2020-2023 a été attribué à l'entreprise SCOTPA. Il est nécessaire que chaque commune se prononce sur la réalisation ou non de travaux auprès du maître d'œuvre Christophe Tyré – Cabinet BETG.
- L'entreprise retenue pour l'obtention du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un quai supplémentaire à la déchetterie est l'entreprise SNG TP, pour un montant de 56 703€ HT.

Informations et questions diverses

Défibrillateurs :

- Dans le cadre du renouvellement du parc de défibrillateurs sur l'ensemble des communes, la Communauté de Communes a été sollicitée pour établir des devis auprès de plusieurs prestataires en fonction des besoins exprimés par chacune des communes. Il est proposé que les communes s'engagent à faire appel à un seul prestataire.

Informations et questions diverses

En raison de la pandémie liée au Covid-19, sont annulées :

- **La réunion d'installation du Conseil Communautaire 2020-2026 programmée le lundi 6 avril 2020 : 18h00 :**